



Mémorandum 2019



La **FNIB** (Fédération Nationale des Infirmières de Belgique) est une association professionnelle d'infirmiers et d'aides-soignants, qui existe depuis 1922.

Les objectifs sont toujours de représenter les infirmiers tant au niveau national qu'au niveau international, d'informer, de former et de défendre la profession.

Pour endosser ces rôles, la FNIB siège dans les instances représentatives de la profession (UGIB, CTAI, CFAI, INAMI, KCE, CMP, Commission de planification, ...) et est membre de l'EFN (European Federation of Nurses), du CII (Conseil International Infirmier) et du SIDIIEF (Secrétariat International Des Infirmières et Infirmiers de l'Espace Francophone).

Le Gouvernement est en affaires courantes mais des décisions importantes sur le devenir de la formation, de la profession infirmière et des soins de santé restent à prendre.

C'est capital !

Nous souhaitons formuler nos points d'action et d'attention au plus simple mais au plus urgent :

« Une prise de position en faveur de la qualité et de la sécurité des soins au bénéfice des patients, des professionnels et du système de santé ! ».

Concernant la « formation »

Indispensable pour une qualité et une sécurité des soins et des professionnels :

- Elle doit être adéquate, suffisante (une formation augmentée en qualité assure des soins de qualité et diminue la morbidité) pour répondre aux besoins et à leur évolution tout en assurant la sécurité des patients
- Elle doit correspondre aux attendus de la Directive européenne 55/EU/2013
- Elle doit être valorisée : définitions des fonctions correctes, rôles définis des aides-soignants et des assistants-logistiques
- Elle doit être exportable : libre circulation, équivalence européenne, de qualité reconnue
- Les spécialisations doivent demeurer possibles, reconnues, valorisées et en co-diplomation Hautes Ecoles – Universités
- La formation d’infirmier de pratique avancée (IPA) doit être développée au niveau master en Fédération Wallonie Bruxelles conformément aux standards internationaux et aux recommandations du CFAI
- De nouvelles spécialisations doivent être reconnues et valorisées pécuniairement

Concernant la reconnaissance de la profession

- Reconnaissance par la création d'un Ordre Infirmier (attendu depuis + de 15 ans et toujours évoqué par les Ministres de la Santé successifs)
- Reconnaissance impérative et participation des organisations professionnelles dans les organes de décision (instances fédérales, régionales et communautaires et instances scientifiques santé)
- Reconnaissance par une représentation correcte et proportionnelle des infirmiers en Commission des Soins Infirmiers à domicile INAMI (avec une représentation de 60% indépendants et 40% salarié cf Rapport Commission de Planification)
- Reconnaissance par la création de conseils infirmiers dans les structures de soins
- Reconnaissance par la création d'une participation infirmière dans les réseaux hospitaliers
- Reconnaissance par une rémunération adéquate, juste et permettant une adaptation des plans de carrière
- Reconnaissance de la profession et de son caractère « lourd et pénible » : adaptation des fins de carrière et pensions
- Reconnaissance et financement de la recherche infirmière et participation de l'infirmière dans les organes de recherche et d'Evidence Based.

Concernant la qualité, la sécurité des soins et l'attractivité

- Personnel en suffisance, en nombre et qualification, au chevet des patients : revoir les normes
- Les infirmiers seront centrés sur « patients et soins » mais ils seront aidés par une aide mieux formée et des aides logistiques
- Remettre en négociation la nouvelle classification de fonction (IFIC) en partenariat avec les associations professionnelles pour rendre attractive une formation continuée poussée et les spécialisations
- Pas de modification de la liste des actes infirmiers sans avis conforme des organes représentatifs de la profession et donc réinstaurer la notion d'**avis conforme** de ces organes
- Faire évoluer cette liste avec les évolutions technologiques et les besoins de la profession

Nos valeurs

